

## GRENADE

**Date des élections:** 3 décembre 1984

### **But de la consultation**

Election de l'ensemble des membres de la Chambre des représentants. C'étaient les premières élections législatives depuis 1976.

### **Caractéristiques du Parlement**

Le Parlement bicaméral de la Grenade comprend le Sénat et la Chambre des représentants.

Le Sénat est composé de 13 membres dont 7 sont nommés sur avis du Premier Ministre, 3 sur avis du chef de l'opposition et les 3 restants sur avis du Premier Ministre après consultation des groupes d'intérêts qu'il considère devoir être représentés par ces sénateurs. La Chambre des représentants comprend 15 membres élus au suffrage universel. Tous les parlementaires ont un mandat de cinq ans.

### **Considérations générales et déroulement de la consultation**

Par suite du coup d'Etat de mars 1979, le Parlement bicaméral élu en décembre 1976 a été dissous et la Constitution de l'indépendance datant de 1974 suspendue. Cette même Constitution a été rétablie en novembre 1983 à la suite du renversement du Gouvernement révolutionnaire populaire de M. Maurice Bishop.

La date des élections de 1984 a été annoncée le 21 septembre. Les 15 sièges de la Chambre étaient brigüés par cinq partis dont le Nouveau Parti national (NNP) centriste et le Parti travailliste uni de Grenade (GULP), ce dernier étant la seule formation qui existait avant 1979. Durant la campagne électorale de trois mois, le NNP a mis l'accent sur le développement économique (notamment la réduction du chômage) et les garanties contres les abus de pouvoir. Dans son manifeste, il se déclarait également en faveur de l'intervention militaire des Etats-Unis d'Amérique et des forces caraïbes d'octobre 1983 et du maintien dans le pays de contingents militaires et de police étrangers. Au total, 52 candidats étaient en lice.

Le jour du scrutin, le NNP récemment constitué et formé d'une coalition de trois partis dirigée par M. Herbert Blaize a remporté une victoire presque totale avec 14 sièges à la Chambre. M. Blaize a prêté serment en qualité de Premier Ministre le 4 décembre et a annoncé la formation de son Cabinet cinq jours plus tard.

**Données statistiques**1. *Résultats du scrutin et répartition des sièges  
à la Chambre des représentants*

Nombre d'électeurs inscrits				48 100 (environ)
Votants . . . . .				85% (environ)
Formation politique	Nombre de candidats	Suffrages obtenus	%	Nombre de sièges
Nouveau Parti national (NNP) . . . . .	15	23997	58,4	14
<b>Parti</b> travailliste uni de Grenade (GULP)	15	14798	36,1	1*
Mouvement patriotique Maurice Bishop	13	2024	5,0	—
Parti travailliste chrétien-démocrate . . .	5	107	—	—
Fédération travailliste de Grenade . . . .	1	10	—	—
Indépendants . . . . .	3	105	—	—
				<b>15</b>

\* Après les élections, l'unique représentant du GULP a démissionné et son siège a été récupéré par le NNP.

2. *Répartition des parlementaires suivant le sexe*

	<i>Chambres des représentants</i>	<i>Sénat</i>
Hommes	14	12
Femmes	<u>2</u>	<u>1</u>
	16*	13

•Y compris le Premier Ministre, qui est membre de droit de la Chambre.